

Aurillac, le 5 Juillet 1917



Monsieur le Doyen  
du Collège,

J'ai le bonheur de vous fier  
de vouloir bien faire délivrer un passe-  
port à une jeune fille, Suzanne  
Riesler, élève au Collège de jeunes filles d'Aurillac,  
qui doit partir pour Barcelone (Espagne)  
à la date du 15 juillet afin de  
faire ses vacances auprès de ses parents  
qui habitent cette ville. Elle emmène  
avec elle sa jeune sœur, Riesler, Eli-  
sabeth, également élève au Collège.

Truilly agris, Monsieur le Doyen,  
l'expression de mon respect.

U. Gauthier

Directrice du Collège de jeunes filles  
d'Aurillac.

